

Statement of Personal Health Information Practices

The Canadian Mental Health Association – Sudbury/Manitoulin (CMHA-S/M) is committed to respecting, safeguarding, and protecting your personal health information (PHI). Our practices are in compliance with the Personal Health Information Protection Act (PHIPA), 2004, which requires that PHI be kept private and secure.

What is personal health information (PHI)?

Personal health information is information about you or your family member's health. It may include demographic information, facts and information about you or your family member's health, including mental, social and service history, family/ home environment, the provision of health care including the identification of a person as a provider of health care and/ or your health card number. We will not collect more information than is necessary for the purpose of providing your care.

How does CMHA-S/M collect PHI?

We collect PHI directly from you or from the person acting on your behalf. Occasionally, we collect PHI about you from other sources, such as other health care providers, if we have obtained your consent to do so or if the law permits.

Why does CMHA-S/M collect PHI?

CMHA-S/M only collects PHI for the following reasons:

- To provide seamless and effective care. You may have contact with several programs of CMHA-S/M. All of this information is recorded in your file and made available to those involved in your care.
- To improve the quality and efficiency with which we provide services.
- To collect and compile statistics.
- To conduct risk management activities.
- To comply with legal and regulatory requirements and, fulfill other purposes permitted or required by law.

To whom does CMHA-S/M disclose PHI?

With your consent and when needed, CMHA-S/M discloses PHI to the appropriate community agencies or professionals in your 'Circle of Care'. 'Circle of Care' refers to the group of community agencies and professionals who are working with you/ your family member. Consent can be withdrawn at any time.

How does CMHA-S/M manage your PHI?

All paper records containing PHI are maintained in a secure centralized filing system. CMHA-S/M also maintains an electronic file system that requires a password to access. Paper health records are maintained on file for a specified number of years and then permanently destroyed in a secure manner.

Can I access my personal records?

You have the right to access and correct your personal health records, or withdraw consent for some of the above uses and disclosures (subject to legal expectations). Individuals who wish to access or correct their records, or who have questions about how PHI is collected, used, disclosed, and kept secured should contact their CMHA-S/M worker.

How is my PHI kept safe?

CMHA-S/M will take all reasonable steps to ensure that PHI is protected against theft, loss and unauthorized use or disclosure. All staff, students, volunteers, and consultants of CMHA-S/M will protect your privacy and use your PHI only for the purposes you have consented to. In the unfortunate event that PHI is stolen, lost or accessed without authorization, we will inform you at the first reasonable opportunity.

Concerns and Complaints about Privacy

If you have any concerns, or wish to make a complaint, regarding the privacy and/or information practices at CMHA-S/M, please contact our Privacy Office. We will answer all questions and will promptly investigate any concerns raised regarding this policy or a potential privacy breach.

Privacy Office - Canadian Mental Health Association-Sudbury Manitoulin

111 Elm Street, Suite 100
Sudbury, ON P3C 1T3
705.675.7252
1.866.285.2642 (Toll Free)
privacy@cmha-sm.on.ca

Although we will make every effort to resolve all privacy concerns, if you are not able to resolve a privacy issue directly with our agency, you can contact:

Office of the Information and Privacy
Commissioner of Ontario
2 Bloor St. East - Suite 1400
Toronto ON M4W 1A8
1.800.387.0073 (within Ontario)
info@ipc.on.ca



Canadian Mental
Health Association
Sudbury/Manitoulin
Mental Health &
Addiction Services

Association canadienne
pour la santé mentale
Sudbury/Manitoulin
Services de santé mentale
et de toxicomanie

Énoncé sur les pratiques concernant les renseignements personnels sur la santé

L'Association canadienne pour la santé mentale – Sudbury/Manitoulin (ACSM-S/M) s'engage à respecter, à sauvegarder et à protéger vos renseignements personnels sur la santé (RPS). Nos pratiques sont conformes à la Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé (LPRPS), qui exige la confidentialité et la protection des RPS.

Que sont les renseignements personnels sur la santé (RPS)?

Les renseignements personnels sur la santé sont des renseignements sur votre santé ou celle d'un membre de la famille. Ils peuvent comprendre de l'information démographique; des faits et de l'information au sujet de votre santé ou de celle d'un membre de la famille, y compris les antécédents mentaux et sociaux et l'historique des services reçus; l'environnement familial et le milieu de vie; la prestation de soins de santé, notamment la personne désignée comme fournisseur de soins de santé et le numéro de la carte Santé. Nous ne recueillerons pas plus de renseignements qu'il est nécessaire pour vous prodiguer des soins.

De quelle manière l'ACSM-S/M recueille-t-elle les RPS?

Nous recueillons les RPS directement auprès de vous ou de la personne qui agit en votre nom. À l'occasion, nous pouvons recueillir des RPS à votre sujet auprès d'autres sources, notamment d'autres fournisseurs de soins de santé, si nous avons obtenu votre consentement pour le faire ou si la loi l'autorise.

Pourquoi l'ACSM-S/M recueille-t-elle des RPS?

L'ACSM-S/M recueille les RPS seulement pour les raisons suivantes :

- Pour prodiguer des soins continus et efficaces. Vous pourriez être en contact avec des employés de plusieurs programmes de l'ACSM-S/M. Tous ces renseignements sont consignés dans votre dossier et mis à la disposition des personnes qui participent à vos soins.
- Pour améliorer la qualité et l'efficacité de nos services.
- Pour recueillir et compiler des statistiques.
- Pour effectuer des activités de gestion des risques.
- Pour assurer la conformité aux exigences juridiques et réglementaires et pour atteindre d'autres objectifs, selon ce qui est permis ou requis par la loi.

À qui l'ACSM-S/M divulgue-t-elle les RPS?

Avec votre consentement et lorsque cela est nécessaire, l'ACSM-S/M divulgue les RPS aux organismes communautaires appropriés ou aux professionnels de votre « cercle de soins ». L'expression « cercle de soins » désigne le groupe d'organismes communautaires et de professionnels qui travaillent avec vous ou avec le membre de votre famille. Le consentement peut être retiré en tout temps.

De quelle manière l'ACSM-S/M gère-t-elle les RPS?

Tous les dossiers papier contenant des RPS sont conservés dans un système de classement centralisé et sécurisé. L'ACSM-S/M conserve également les dossiers dans un système électronique protégé par un mot de passe. Les dossiers papier sur la santé sont conservés pendant un certain nombre d'années, puis ils sont détruits de manière permanente et sûre.

Puis-je avoir accès à mes dossiers personnels?

Vous avez le droit d'accéder à vos dossiers personnels sur la santé et d'y apporter des corrections. Vous pouvez aussi retirer votre consentement à certaines des fins et divulgations susmentionnées (sous réserve des attentes juridiques). Les personnes qui souhaitent avoir accès à leurs dossiers, y apporter des corrections ou poser des questions au sujet de la manière dont les RPS sont recueillis, utilisés, divulgués et conservés peuvent communiquer avec leur intervenant de l'ACSM-S/M.

Comment assure-t-on la sécurité de mes RPS?

L'ACSM-S/M prendra toutes les mesures raisonnables pour veiller à ce que les RPS soient protégés contre le vol, la perte et l'utilisation ou la divulgation non autorisée. Tous les employés, étudiants, bénévoles et consultants de l'ACSM-S/M respecteront votre vie privée et utiliseront vos RPS strictement aux fins pour lesquelles vous avez donné votre consentement. Si malheureusement les RPS sont volés, perdus ou consultés sans autorisation, nous vous en informerons dès que possible.

Préoccupations et plaintes en matière de vie privée

Si vous avez des préoccupations ou si vous souhaitez déposer une plainte concernant le respect de la vie privée ou les pratiques de gestion de l'information de l'ACSM-S/M, n'hésitez pas à communiquer avec notre bureau de protection de la vie privée. Nous répondrons à toutes les questions et examinerons rapidement les préoccupations portées à notre attention concernant cette politique ou une infraction possible à la politique sur la vie privée.

Bureau de protection de la vie privée – Association canadienne pour la santé mentale – Sudbury/Manitoulin

111, rue Elm, bureau 100
Sudbury (Ontario) P3C 1T3
705.675.7252
1.866.285.2642 (sans frais)
privacy@cmha-sm.on.ca

Malgré tous les efforts que nous déployons pour répondre aux préoccupations en matière de vie privée, si vous n'arrivez pas à régler un problème directement avec notre organisme, vous pouvez communiquer avec le :

Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario
2, rue Bloor Est, bureau 1400
Toronto (Ontario) M4W 1A8
1 800 387-0073 (en Ontario) info@ipc.on.ca